

Portant Nominations et Promotions à titre
Exceptionnel et Civil dans l'Ordre du Mérite
Agricole des Agriculteurs (1^{ère} Edition de la
Journée Nationale de l'Agriculteur)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

CHEF DE L'ETAT

CHEF DU GOUVERNEMENT

GRAND – MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN

- VU la Loi N°90 – 32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;
- VU la Loi N°94 – 029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin et la loi n°2002-17 du 07 février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- VU la loi N° 87 – 020 du 21 septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite Agricole ;
- VU le Décret N°2009 – 260 du 12 juin 2009 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°2009 – 051 du 02 Mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N°2005 – 473 du 04 Août 2005 portant nomination de Monsieur Romain VILON – GUEZO en qualité de Vice – Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU les Décrets N°s 88 – 337 du 29 Août 1988 et 99 – 243 du 14 Mai 1999 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la lettre N°2458/MAEP/SGM/DPLR/SA du 09 décembre 2009 relative à la décoration des Agriculteurs dans le cadre de la Première Journée Nationale de l'Agriculteur (JNA) ;
- VU Le Procès Verbal de la Session Extraordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 10 au 14 décembre 2009.

DECRETE

Article 1^{er} : sont nommées et promues à titre Exceptionnel et Civil au grade d'Officier de l'Ordre du Mérite Agricole pour prendre rang à compter de la date de leur réception dans l'ordre, les personnalités béninoises dont les noms suivent :

A- Département du Borgou – Alibori

- Monsieur KOMA YAROU Adam, Agriculteur à Nikki

B- Départements de l'Ouémé – Plateau

Messieurs :

- AFFODEGONKOU Godonou Pierre, Professeur ;
- FACHESSI Idohou Justin, Agriculteur à Pobè ;
- KPONOU Mathias, Agriculteur à Sakété.

Article 2 : sont nommées à titre Exceptionnel et Civil au grade de Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole pour prendre rang à compter de la date de leur réception dans l'ordre, les personnalités béninoises dont les noms suivent :

A- Départements de L'Atacora – Donga

Mesdames :

- BAWA ALAZA Lamantou, Transformatrice de produits Agricoles à Copargo ;
- GOMINA Sakinatou, Transformatrice de produits agricoles à Tanguiéta ;
- KAWI Hortense Adjoua, Agricultrice Transformatrice à Pehunco ;
- SEFOU Garba Abiba, Transformatrice, Commerçante à Natitingou ;
- YAYA Adissétou, Transformatrice de produits agricoles à Bassila.

Messieurs :

- AKPANA Moussa, Agriculteur à Djougou ;
- ALIDOU Soulé, Agriculteur à Ouaké ;
- DANGNON Bio, Agro-Eleveur à Kérou ;
- DOKO Sagui Basile, Agriculteur à Toucountouna ;
- KANTCHETTI N'Dah Etienne, Agriculteur à Cobly ;
- KIATTI Dabime, Agriculteur à Matéri ;
- OMATA Jonathan, Agro-Eleveur, Transformateur ;
- TOKOU Orou Chabi, Agro-Eleveur à Kouandé.

B- Départements de l'Atlantique - Littoral

- Mesdames AHOUANDJINOUE Gnille Philomène, Transformatrice à Sô-Ava ;
- GBAHOOUNGBA Gochi Brigitte, Agricultrice à Toffo.

Messieurs :

- AGBATO Mathias, Agriculteur à Kpomassè ;
- COMLAN Koffi Pierre, Agriculteur, Planteur à Tori-Bossito ;
- HOUZE Sagbo Damien, Agriculteur à Kpanroun ;
- HOUNGUE David. GBETOUE, Agriculteur et pêcheur à Zogbo ;
- MONTCHO HOUESOU. Célestin, Agriculteur à Zè ;
- TCHASSOU Paulin Dieudonné, Agriculteur à Ouidah.
- VLAVOUNOU Gantedji, Agriculteur à Allada.

C- Départements Borgou – Alibori

Mesdames :

- BIO SANNA SINANDO Salamatou, Agricultrice Productrice à Pèrère ;
- KOMADA Awa, Agricultrice à Malanville ;
- KOUKOUROUKA Bélou, Agro-Eleveuse, Transformatrice à Parakou

Messieurs :

- BIO MAKO Aboudou, Agriculteur à Tchaourou ;
- BOUBAKAR LAFIA Belco, Agro-Eleveur à Kandi ;
- DANGO Abou, Agriculteur à Kalalé ;
- DJERO SAMBOU Ibourana, Agriculteur à Karimama ;
- GBIAN Hamidou, Agriculteur à Bembèrèkè ;
- KABOURA Adam, producteur à N'Dali ;
- SABI SABI Tégou, Agriculteur à Gogounou ;
- SAKA SABI Gounou, Agriculteur à Sinendé ;
- SARE Bani, Agriculteur à Ségbana ;
- WOROUDA BIO GOUNOU Sanni, Agriculteur à Banikoara.

D- Départements Mono- Couffo

Mesdames :

- HOUNHOUNOU Adjouavi Conforte, Productrice Agricole à Houéyogbé ;
- KOWE Agnès, Productrice Agricole à Toviklin ;
- SEGHA Amélie, Productrice Agricole à Klouékanmè ;

- SOSSOU Marguerite ; Cunicultrice à Comè ;
- SOSSOUKPE Mahouena Justine, Productrice Agricole.

Messieurs :

- ADO Houénoumadji, Agriculteur à Aplahoué ;
- DOSSOUWENON Colbert, Producteur Agricole à Lalo ;
- GBENOUKOSSI Akpéhoumba Alphonse, Producteur Agricole à Lokossa ;
- ISSA Adolphe Symphorien, producteur Agricole ;
- NOUWAGBE Amowossè, Producteur Agricole à Dogbo ;
- SOGADJI MEDETOVA ; Agriculteur à Djakotomey ;
- SOSSOU Félix, Producteur Agricole à Bopa.

E- Départements de L'Ouémé – Plateau

Mesdames :

- ATINDEHOU Félicienne, Maraîchère à Adjarra ;
- BOKOVOU Eugénie Yétondé, Piscicultrice – Mareyeuse à Sèmè Podji ;
- DAH BADOKONON Micheline Ekpéhoué, Agricultrice à Adjohoun ;
- SAÏ Madeleine, Agricultrice à Dangbo.

Messieurs :

- ALANMANOU Vidjannagni Cyprien, Agriculteur à Adja-Ouèrè ;
- GBESSEMEHLAN faton, Agriculteur à Ifangni ;
- GOUTON Sènou, Agriculteur à Akpro-Missérété ;
- HOUNKPONOU Sègla Prosper, Agriculteur – Maraîcher à Porto-Novo ;
- HOUNNOU Théophile, Agriculteur à Bonou ;
- OTCHO Philippe, Agriculteur à Kétou ;
- TOKPON Théophile, Agriculteur à Aguégus.

F- Départements de Zou - Collines

Mesdames :

- ADJAHOSI Abadjayé Odette, Transformatrice à Savè ;
- AKOSSE Albertine ; Agricultrice à Zangnanado ;
- AKPOVI Odette, Agricultrice à Bantè ;
- AZANDOSSESSI Zoto Gisèle, Agricultrice – transformatrice à Za-Kpota ;
- GANHOUN Ivette, Transformatrice à Ouinhi ;
- SOSSOU Essahindé , Agricultrice et Transformatrice à Ouèssè ;
- TEKANNOUKON Bayi Lucile Chantal, Transformatrice à Bohicon.

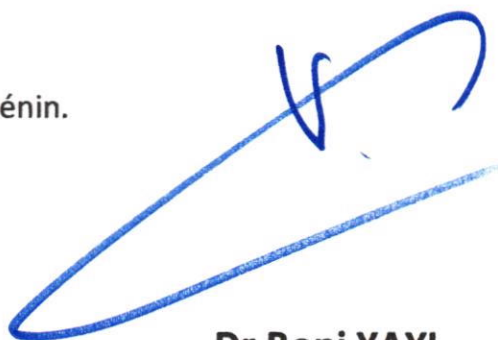
Messieurs :

- AHOGA Gbèdonougbo Bernard, Agro-Eleveur à Savalou ;
- AKOKPONSOUE Hippolyte, Agriculteur – Maraîcher à Agbagnizoun ;
- ASSOGBA Tabligni Gratien, Agriculteur – Cuniculteur à Abomey ;
- ASSOHOTO Corentin Kakpo, Agriculteur à Zogbodomè ;
- DANDONUGBO Hubert, Agriculteur à Glazoué ;
- GNANHOUI Dénagnon Martin, Agriculteur à Dassa Zoumè ;
- KANKANGBE Christophe, Agriculteur à Covè ;
- MADJAEDOU Léonard, Agriculteur à Djidja ;

Article 3 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 31 MAI 2010

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand – Maître de l'Ordre National du Bénin.



Dr Boni YAYI

La Grande Chancelière de l'Ordre
National du Bénin



Dr Koubourath OSSENI

Ampliations : PR4 – AN4 – CC2 – CS2 – HCJ2 – HAAC 2 – CES 2 – MINISTERES30 – GCONB20 – SGG4 –
DEPARTEMENTS 12 - DPE – DCC – INSAE3 – IGE – CSM – DCCT 3 – BN – DAN – ONIP 3 – UNB – FASEG – ENA
3 – JORB 2 – INTERESSE 77.